

Sujet : certificat d'immatriculation

De : Votre Urssaf <veuillez-ne-pas-repondre@urssaf.fr>

Date : 11/12/2020 à 15:03

Pour : jb@meybeck.net

A L'ATTENTION DE MR MEYBECK JEAN-BENOIT,

Références du cotisant :

MR MEYBECK JEAN-BENOIT

N° de compte : 748 7200913221

N° Siret : 41053145300026

N° de Sécurité sociale : 1 73 01 38 421 219

Bonjour,

A la suite des informations que vous nous avez transmises lors de votre déclaration de début d'activité, votre immatriculation au régime des Artistes-Auteurs a bien été traitée et vos éléments d'identification au titre de cette activité sont les suivants :

N° de compte : 748 7200913221

N° Siret : 41053145300026

Nir : 1 73 01 38 421 219

Activité : Artiste-Auteur

Date affiliation : 2019-01-01

Ce document vaut dispense de précompte jusqu'au 31 décembre 2021 et doit être transmis à votre diffuseur.

A défaut, votre diffuseur est dans l'obligation de vous précompter et de vous délivrer une attestation sociale selon l'arrêté du 22 février 2019 modifiant l'arrêté du 19 avril 1995.

Pour faciliter vos démarches et vous accompagner dans les différentes obligations envers l'Urssaf, je vous invite à consulter le site artistes-auteurs.urssaf.fr. Tous les services en ligne du réseau sont sécurisés et gratuits.

Votre numéro de compte cotisant est à mentionner dans toute correspondance avec l'organisme.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

Cadre légal : articles L.382-1 à L.382-7 et R.382-1 à R.382-29 du code de la Sécurité sociale ; Arrêté du 1er février 2019 modifiant l'arrêté du 17 mars 1995 du code de la Sécurité sociale



Vous pouvez nous écrire depuis votre espace sur www.artistes-auteurs.urssaf.fr, rubrique "messagerie"

Urssaf Limousin - Pôle artistes-auteurs, TSA 70009 - 93517 MONTREUIL CEDEX

Contribuons au respect de l'environnement, n'imprimez ce courriel qu'en cas de nécessité et ayez le réflexe recto-verso

Ce message électronique et tous les fichiers attachés qu'il contient sont confidentiels et couverts par le secret professionnel. Ils sont transmis à l'intention exclusive de leurs destinataires.

Toute modification, publication, utilisation ou diffusion, totale ou partielle, non conforme à sa destination et non autorisée est interdite.

Si vous prenez connaissance de ce message sans en être le destinataire, vous êtes prié(e) d'en avertir immédiatement l'émetteur par téléphone, de n'en conserver aucune copie, sous quelque forme que ce soit, et de n'en révéler le contenu à quiconque.

L'organisme de l'émetteur décline toute responsabilité au titre de ce message en cas d'altération, déformation, falsification, publication ou diffusion sans autorisation.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 et au Règlement (UE) n° 2016/679, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données de l'organisme dont vous dépendez. Vous trouverez plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et sur vos droits en cliquant sur le lien suivant : <http://www.acoss.fr/home/politique-de-confidentialite.html>.